



**Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes
d'Armor**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 4 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Barreau

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
--	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	956 704.16	(296 323.61)	660 380.55	692 275.48
Terrains	141 627.00		141 627.00	141 627.00
Constructions	763 500.39	(251 102.00)	512 398.39	545 509.39
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 576.77	(45 221.61)	6 355.16	5 139.09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 543.23		5 543.23	430.83
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.49		30.49	30.49
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 512.74		5 512.74	400.34
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	962 247.39	(296 323.61)	665 923.78	692 706.31

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				709.81
CRÉANCES	51 467.08		51 467.08	220 790.40
Créances clients, usagers et comptes rattachés	509.99		509.99	161.37
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	50 957.09		50 957.09	220 629.03
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 062 171.02		1 062 171.02	572 995.19
Valeurs mobilières de placement	169 416.00		169 416.00	168 372.00
Disponibilités	892 755.02		892 755.02	404 623.19
Charges constatées d'avance	5 618.06		5 618.06	7 540.02
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 119 256.16		1 119 256.16	802 035.42

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 081 503.55	(296 323.61)	1 785 179.94	1 494 741.73
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 124 898.99	1 163 986.42
Réserves statutaires ou contractuelles		585 796.58	585 796.58
Réserves pour projet de l'entité		539 102.41	578 189.84
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		58 941.45	(39 087.43)
Situation nette (sous total)		1 183 840.44	1 124 898.99
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 183 840.44	1 124 898.99
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		75 592.00	75 592.00
Provisions pour charges		53 965.21	61 248.21
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		129 557.21	136 840.21
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			23 886.24
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			23 886.24
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		471 782.29	205 942.29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		104 278.50	79 981.71
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		40 505.73	34 433.41
Dettes fiscales		3 631.00	2 453.82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		323 367.06	89 073.35
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			3 174.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		471 782.29	233 002.53
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 785 179.94	1 494 741.73

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	70 768.00	68 208.00	2 560.00	3.75 %
Ventes de biens et services	6 242.57	7 450.30	(1 207.73)	-16.21 %
Ventes de biens	620.00	630.00	(10.00)	-1.59 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	5 622.57	6 820.30	(1 197.73)	-17.56 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	26 968.45	31 081.00	(4 112.55)	-13.23 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	586 308.99	677 506.90	(91 197.91)	-13.46 %
Dons manuels	578 556.90	526 359.26	52 197.64	9.92 %
Mécénats	7 752.09	5 000.00	2 752.09	55.04 %
Legs, donations et assurances-vie		146 147.64	(146 147.64)	
Contributions financières reçues	291 893.98	25 110.66	266 783.32	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	55 871.98	31 967.93	23 904.05	74.78 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	18.66	165.75	(147.09)	-88.74 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 038 072.63	841 490.54	196 582.09	23.36 %
Achats de marchandises	4 818.07	4 571.38	246.69	5.40 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	298 495.12	204 456.84	94 038.28	45.99 %
Aides financières	377 918.46	365 154.32	12 764.14	3.50 %
Impôts, taxes et versements assimilés	13 088.53	7 754.01	5 334.52	68.80 %
Salaires et traitements	143 392.83	154 439.35	(11 046.52)	-7.15 %
Charges sociales	54 626.34	56 274.12	(1 647.78)	-2.93 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 477.00	43 776.41	(3 299.41)	-7.54 %
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	45 841.89	55 089.85	(9 247.96)	-16.79 %
CHARGES D'EXPLOITATION	978 658.24	891 516.28	87 141.96	9.77 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	59 414.39	(50 025.74)	109 440.13	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 429.69	2 484.69	(55.00)	-2.21 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 429.69	2 484.69	(55.00)	-2.21 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	218.69	944.12	(725.43)	-76.84 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	218.69	944.12	(725.43)	-76.84 %
RÉSULTAT FINANCIER	2 211.00	1 540.57	670.43	43.52 %

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	61 625.39	(48 485.17)	110 110.56	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	682.66	12 797.73	(12 115.07)	-94.67 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	682.66	12 797.73	(12 115.07)	-94.67 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	117.60	1 400.99	(1 283.39)	-91.61 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	117.60	1 400.99	(1 283.39)	-91.61 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	565.06	11 396.74	(10 831.68)	-95.04 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 249.00	1 999.00	1 250.00	62.53 %
TOTAL DES PRODUITS	1 041 184.98	856 772.96	184 412.02	21.52 %
TOTAL DES CHARGES	982 243.53	895 860.39	86 383.14	9.64 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	58 941.45	(39 087.43)	98 028.88	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	21 300.60 1 093.64	18 075.07 18 735.34 120.00	3 225.53 (18 735.34) 973.64	17.85 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 394.24	36 930.41	(14 536.17)	-39.36 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	1 093.64 21 300.60	18 855.34 18 075.07	(17 761.70) 3 225.53	-94.20 % 17.85 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 394.24	36 930.41	(14 536.17)	-39.36 %
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La Pandémie COVID 19 qui a encore impacté nos activités au cours du premier semestre 2021
- Arrêt maladie de Mme BASSET et son remplacement
- Changement du logiciel comptable
- Des difficultés rencontrées pour traiter les documents comptables (CROD, CER, ...) suite à des retraitements constatés sur 2020 et l'affectation des sommes du reporting 2021 liées à la générosité du public
- Un financement exceptionnel de 15.000€ octroyé par la ligue nationale pour assurer les missions sociales

Aucun éléments significatifs postérieur a la clôture.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	951 028	5 676		956 704
Immobilisations financières	431	5 112		5 543
Total	951 459	10 788	0	962 247

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	5 676	0
Matériel informatique	3 265	
Mobilier	2 411	
Immobilisations financières	5 112	0
Depot de Garantie	5 112	
→ ...		
Total	10 788	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	258 753	37 571		296 324
Amort.Immobilisations financières				
Total	258 753	37 571	0	296 324

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
30			30
401	5 112		5 513
431	5 112	0	5 543

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 : Non concerné

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks : Non concerné

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	510	510	
→ Autres Créances	9 980	9 980	
→ Créances reçues par legs ou donations	40 977	40 977	
→ Charges constatées d'avance	5 618	5 618	
Total	57 085	57 085	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations : Non concerné

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires et caisse	663 209	
Livrets et comptes épargne	229 546	
Comptes à terme	169 416	
Total	1 062 171	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
Avoir à recevoir BN		710
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Frs Divers	7 980	203
LNCC Dons à recevoir	40 977	30 890
LNCC Legs à recevoir		156 361
LNCC autre produits à recevoir	2 000	2 000
CD29 autre produits à recevoir		2 400
Dons à recevoir		7 142
Divers produits à recevoir		21 632
Disponibilités		
Intérêts courus à recevoir	660	505
Total	51 617	221 843

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
DELTA SURV janv a oct (inv)	337	332
AXIANS TPH		149
CUBB DELTA JAN V FEV 22(inv)	89	
CCLC LOC janv a juil 22(inv)	433	
CANVA Logiciel		72
CD29 AGENDAS		117
DELTA Maintenance		93
SBSI CTRAT MAIN JAN MAI 22(inv)	370	
MAIF 2022	1 254	1266
PREST A CORPS 01/22	80	180
AVOIR A RECEVOIR ACTIMUT	50	
MAIL FINANCE Balance		1159
NEOPOST		845
SBSI Maintenance		361
DOC UP MISE A JOUR 2022	510	
CHBB 2022	337	
CCLS DU 01/01 AU N14/07/22	469	
BOITE POSTALE 2022	119	119
LEDUC YOGA JANVIER 2022	100	
CORVALLEC 01/2022	60	
MAIF ASS. DOMMAGE	877	1335
CH St BRIEUC Subvention		1000
ASS VOIT 2022	532	513
Total	5 618	7 541

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								585 797
→ Fonds de réserve générale	585 797							
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie	578 190	-39 087	-39 087					539 103
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 087	39 087	39 087	58 941	58 941			58 941
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 124 899	0	0	58 941	58 941	0	0	1 183 841

3.2.2 Fonds dédiés : Non concerné

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations : Non concerné

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques	75 592			75 592
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	61 248	2 906	10 189	53 965
→				
Total	136 840	2 906	10 189	129 557

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 278	104 278		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	44 137	44 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	323 367	323 367		
Produits constatés d'avance				
Total	471 782	471 782	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	5 203	4 512
→ Impôt sur les sociétés	3 249	1 999
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 954	2 513
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	38 933	32 375
→ Personnel rémunération due	1 283	
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 881	5 226
→ Caisse de retraite	3 249	3 420
→ Caisse de prévoyance	1 474	1 234
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	18 816	16 111
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 848	5 930
→ Prélèvement à la source	382	455
Total	44 136	36 887

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	75 334	38 895
→ FNP - Factures non parvenues		
Domiweb		3
La poste		1 267
Prestat Fouqueray		450
Prestat Sophro		600
UCO Formation		1 950
Prestat Jounent		150
Honoraires COHESIO	2 892	2 774
Honoraires CAC	5 020	5 020
LNCC	63 869	26 102
CD 29	3 553	579
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	323 367	89 074
Crediteurs Divers	3 304	299
Ch. A payer recherche autres org.	257 441	80 500
Ch. A payer - Divers	42 962	2 559
Ch. A payer recherche à régler au BN	19 660	5 716
Total	398 701	127 969

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-875 404.79	-875 404.79	-755 649.89	-755 649.89
1.1 Cotisations sans contrepartie		-70 768.00	-70 768.00	-68 208.00	-68 208.00
1.2 Dons, legs et mécénat		-586 308.99	-586 308.99	-677 506.90	-677 506.90
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-218 327.80	-218 327.80	-9 934.99	-9 934.99
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-128 622.74		-70 042.07	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-82 238.44		-25 110.66	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-46 384.30		-44 931.41	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-26 968.45		-31 081.00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-10 189.00	-10 189.00		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-1 041 184.98	-885 593.79	-856 772.96	-755 649.89

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-22 394.24	-22 394.24	-36 930.41	-36 930.41
Bénévolat		-1 093.64	-1 093.64	-120.00	-120.00
Prestations en nature				-18 735.34	-18 735.34
Dons en nature		-21 300.60	-21 300.60	-18 075.07	-18 075.07
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-22 394.24	-22 394.24	-36 930.41	-36 930.41

 REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Total générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	704 945.32	666 300.86	665 383.45	627 902,25
1.1 Réalisées en France	704 945.32	666 300.86	665 383.45	627 902,25
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	352 935.23	315 973.43	321 165.12	286 835.30
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	352 010.09	350 327.43	344 218.33	341 066.95
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	132 542.61	132 008.53	114 076.68	114 021.68
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	132 542.61	132 008.53	114 076.68	114 021.68
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	138 600.60	57 483.87	107 802.26	54 264.99
3.1 Frais d'information et de communication	4 744.22	4 726.87	7 245.87	7 245.87
3.2 Frais de fonctionnement	124 833.43	43 734.05	85 748.05	32 210.78
3.3 Autres charges	9 022.95	9 022.95	14 808.34	14 808.34
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 906.00	2 906.00	6 599.00	6 599.00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	3 249.00		1 999.00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	982 243.53	858 699.26	895 860.39	802 787.92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	58 941.45		-39 087.43	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 949.28	1 949.28	21 543.38	21 543.38
Réalisées en France	1 949.28	1 949.28	21 543.38	21 543.38
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 718.88	3 718.88	7 187.78	7 187.78
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 726.08	16 726.08	8 199.25	8 199.25
TOTAL	22 394.24	22 394.24	36 930.41	36 930.41

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie : Non Concerné

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
SIEGE	209 656	146 148
Dons hors MKD	64 064	24 111
Action espace sans tabac	3 174	1 000
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	2 430	2 485
Total	279 324	173 744

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Revenus non issus de la générosité du public		
→ Dotation exceptionnelle LNCC au fond d'urgence	15 000	
→ Transfert de charges	45 683	31 968
→ Fonds non utilisés / bourses régionales	683	683
→ Fonds non utilisés / Recherche fondamentale		11 738
→ Fonds non utilisés / Recherche clinique		377
→ Produits activités annexes	19	166
→ Vente de marchandises ou prestations de services	6 242	7 450
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	67 627	52 381

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations : Non concerné

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés : Non concerné

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du

Répartition des charges de La Ligue dans les missions en 2021

	Missions Sociales			Communi- cation	Manifestations	Traitement des dons	Fonctionneme nt
	APM	Prévention Dépistage	Recherche				
Location Machine à affranchir, balance, photocopieur, boîte postale - Internet - maintenance informatique - Impôts locaux - Urssaf Bénévoles	25%	25%				25%	25%
Maintenance standard - Téléphone fixe - Fourniture de bureau - Assurance - voiture	33,33%	33,33%					33,33%
Gasoil	50,00%	50,00%					
Amortissements matériel ⁽¹⁾ - affranchissement - téléphones portables - photocopies - notes de frais,....	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel
Cotisation Statutaire	Suivant les instructions de la Ligue Nationale						

⁽¹⁾ La réforme comptable 2020 permet de répartir les amortissements dans les missions

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats et marchandises	4 818			4 818
Autres achats	134 993	102 809	60 694	298 496
Aides financières	377 918			377 918
Impôts et taxes	6 424		6 664	13 088
Salaires et traitements et Charges sociales	132 240	22 448	47 370	202 058
Dot aux amort et prov	24 996		8 536	33 532
Autres charges d'exploitation	22 767	7 285	15 790	45 842
Charges financières			219	219
Charges exceptionnelles	789		-672	117
Impôt sur les sociétés et provision pour départ à la retraite				6 155
Total	704 945	132 542	138 601	982 243

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Ventilation des salaires et charges dans les missions en 2021

	Fonctionnement	Préventions Dépistages	Aides aux Malades	Traitement des dons + MKD	Recherche
Mme Basset	27%	4%	4%	60%	5%
Mme Carduner	60%	15%	15%		10%
Mme Pedrau		100%			
Mme Cantin		70%	30%		
Mme Tronet		10%	90%		
Mme Le Goff	80%		5%	15%	
Mr Chamard	80%		5%	15%	

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	269 928	188 418
Actions d'information, de prévention et de dépistage	106 055	118 773
Actions de formation	2 958	548
Actions de recherche	324 182	355 453
Actions de société et politique de santé	1 821	2 192
Frais d'appel aux dons et legs	132 543	114 077
Frais de fonctionnement (dont communication)	138 601	107 802
Autres frais	6 155	8 598
Total	982 243	895 861

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	221 078	171 118
Actions d'information, prévention, dépistage	101 055	114 773
Actions de formation	2 959	548
Actions de recherche	26 022	32 535
Actions autres	1 821	2 192
Total	352 935	321 166
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	48 850	17 300
Actions d'information, prévention, dépistage	5 000	4 000
Actions de formation		
Actions de recherche	298 160	322 918
Actions autres		
Total	352 010	344 218

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	4 744	7 246
Autres achats	56 060	24 450
Salaires et charges	47 370	42 644
Divers	199	64
Impôts et taxes	6 664	1 603
Cotisation statutaire	15 481	16 987
Charges financières	219	775
Dotations aux amortissements	8 536	13 989
Charges exceptionnelles	-672	45
Total	138 601	107 803

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice : Non concerné

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	21 300	18 075
Prestation	Tarif négocié	1 094	18 735
Autres (à préciser)			120
Total		22 394	36 930

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 818										4 818
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	134 992				102 809		60 425				298 226
Aides financières	25 908	352 010									377 918
Impôts, taxes et versement assimilés	6 424						6 664				13 088
Salaires et traitements et charges soc	132 241				18 409		47 370				198 020
Charges sociales											0
Dotations aux amortissements	24 996				4 039		8 536				37 571
Dotation aux provisions								2 906			2 906
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	22 767				7 285		15 790				45 842
Charges financières							488				488
Charges exceptionnelles	789						-672				117
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									3 249		3 249
TOTAL	352 935	352 010	0	0	132 542	0	138 601	2 906	3 249	0	982 243

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	4 945
Autres missions	
Total	4 945

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Reprise de bourse départementale	683
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	683
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS	2021	2020	RESSOURCES	2021	2020
Missions sociales	704 945 €	668 839 €	Les ressources collectées auprès du public	875 405 €	707 553 €
Frais de recherche de fonds	132 542 €	114 856 €	Dons et legs collectés	657 077 €	697 618 €
Fonctionnement général	138 601 €	109 801 €	Autres produits	218 328 €	9 935 €
			Autres fonds privés	7 752 €	5 000 €
			Subventions et autres concours publics	26 968 €	31 081 €
			Autres produits	131 060 €	113 139 €
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	976 088 €	893 497 €	Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 041 185 €	856 773 €
Dotations aux provisions	2 906 €	2 364 €			
Impôt sur les sociétés	3 249 €				
Excédent de ressources de l'exercice	58 942 €		Insuffisance de ressources de l'exercice		39 087 €
Total général	1 041 185 €	895 860 €	Total général	1 041 185 €	895 860 €
Evaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales	1949	21 543 €	Bénévolat	1093	120 €
Frais de recherche de fonds	3719	7 188 €	Prestations en nature		18 735 €
frais de fonctionnement et autres charges	16726	8 199 €	Dons en nature	21301	18 075 €
Total	22 394 €	36 930 €		22 394 €	36 930 €

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public : Non concerné

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob. acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18	413	0.25	6492
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	509	0.31	8001
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	15	433	0.26	6807
Total	35	1 355	0.82	21 300

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	6	8 216	4,51
Total	6	8 216	4,51

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 249
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 249

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8838 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.